

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2012

Présents : MM. CASELLAS, ABADIE, DEPAULE, DUARTE, LECINA, LECLAIR, LLORET, MARTINEZ, PENA, RAMONEDA, SOUM.

Procurations : Mme VAYA à Mme LLORET

Absent : MM. COLIN, CUXAC, GLEIZES-RAYA, LORENZO, PONS, SCHNEIDER, TISSOT

Secrétaire de Séance : Mme ABADIE Catherine

- 1) Le compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 29 mai 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.
- 2) **OPERATION « AMENAGEMENT DU CŒUR DU VILLAGE : PLACETTE, AIRE DE JEUX, VESTIAIRES et TRIBUNES » - TRANCHE N° 2 :**

Le D.C.E. (dossier de consultation des entreprises) a été réalisé par le Cabinet de maîtrise d'œuvre SARDA Jérôme et ses co-traitants.

L'estimation provisoire des travaux est d'un montant de :

- Tranche Ferme (travaux bâtiment) :	452.660 € HT
- Tranche conditionnelle 1 (aménagement parking des vestiaires) :	23.400 € HT
- Tranche conditionnelle 2 (extension parking existant – partie1) :	30.560 € HT
- Tranche conditionnelle 3 (extension parking existant – partie2) :	9.500 € HT
- <u>TOTAL GLOBAL :</u>	<u>516.120 € HT</u>

Un avis d'information sera lancé dans le B.O.A.M.P.

Les critères d'attribution de ce marché à procédure adaptée sont l'offre économiquement la plus avantageuse, conformément à l'article 53 du code des marchés publics, appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre :	50%
- Prix :	40%
- Délai d'exécution :	10%

Cette opération sera financée par des aides de l'ETAT (dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux – exercice 2011), de la REGION, du CONSEIL GENERAL, emprunt et fonds propres de la commune.

Le conseil approuve le D.C.E.

Votes : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 3) **MARCHE DE TRAVAUX VOIRIE 2012 :**

Une consultation a été réalisée le 26 avril 2012 auprès de six entreprises.

Le montant estimé des travaux par le Cabinet de Maîtrise d'œuvre était de 89.881 € HT.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 29 mai 2012. Après vérification, et au vu du rapport de la maîtrise d'œuvre, l'entreprise CAZAL, dont l'offre s'élève à 56.720 € HT, a été retenue.

Le conseil valide ce marché de travaux.

Votes : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 4) **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX DE VOIRIE :**

Dans le cadre des travaux de voirie prévus sur l'exercice 2012, la proposition du Cabinet INGENIERIE VOIRIES RESEAUX de Courtauly(11230) au taux de 4,00% du montant global TTC des travaux estimés, est retenue. Les honoraires s'élèvent donc à 4.299,90 € TTC.

Le conseil accepte ce marché d'honoraires.

Votes : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0